

Bulletin de juin 2009

CAMPAGNE MOC-CIEP
POUR LES ÉLECTIONS 2009



Comprendre les programmes des partis pour mieux remplir son devoir électoral

Les prochaines élections se dérouleront le 7 juin. Nous serons appelés à élire nos représentants régionaux (et donc communautaires) et européens.

Les Régions, wallonne et bruxelloise, s'occupent d'emploi, de mobilité, d'aménagement du territoire, de santé, d'énergie, de formation professionnelle ou encore de logement. Ensemble, les députés wallons et bruxellois francophones forment aussi le Parlement de la Communauté française. Les Communautés sont compétentes en matière d'enseignement, d'enfance, de jeunesse ou de culture, notamment.

Enfin, les parlementaires européens influencent fortement notre vie quotidienne, en matière, par exemple, d'emploi, d'environnement, de services publics ou de fiscalité.

C'est dire que les femmes et les hommes que nous enverrons dans ces différents Parlements, ou qui formeront les Gouvernements régionaux et de la Communauté française, prendront des décisions qui auront un impact direct sur notre vie, collective et individuelle, au cours des prochaines années. Il est dès lors primordial de choisir des représentants qui défendent des valeurs proches de nos propres choix et convictions. C'est l'un des objectifs que le Mouvement Ouvrier Chrétien poursuit à travers les quatre pages de ce Bulletin: comparer les programmes des partis pour aider chacune et chacun à remplir au mieux son « devoir » électoral.

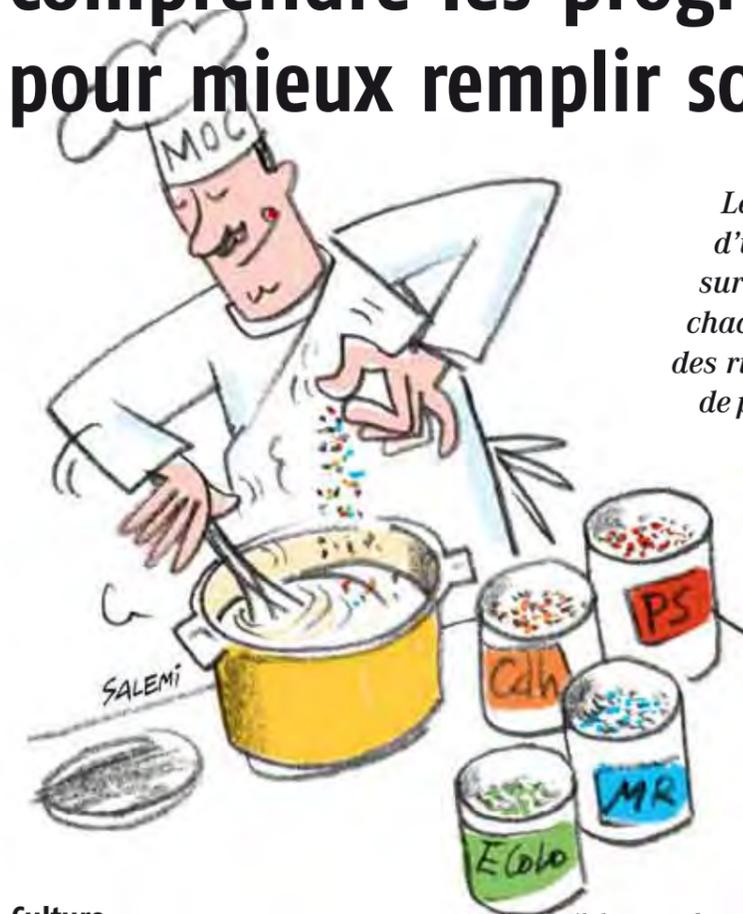
Le MOC a retenu 23 priorités qu'il estime primordial de voir réalisées au cours des prochaines législatures. Pourquoi primordiales ? Parce qu'elles vont dans le sens d'une société plus égalitaire, plus juste, plus démocratique et plus respectueuse de l'environnement.

Le MOC a demandé aux quatre partis francophones démocratiques qui comptent des parlementaires s'ils sont ou non d'accord avec ces 23 priorités. Le tableau des pages suivantes permet de comparer les réponses que le cdH, Ecolo, le MR et le PS nous ont apportées. Nous nous sommes permis quelques commentaires utiles pour éclairer ou nuancer ces réponses.

En fin de journal, nous allons plus loin avec des analyses. Parce que derrière les réponses des partis se trouvent des choix de société parfois très différents. Autant le savoir au moment de « noircir » votre bulletin de vote en juin prochain. ■

N'hésitez pas à réagir, en nous envoyant un courriel à : communautaire@ciep.be

Nous vous invitons aussi à découvrir nos fiches « thématiques » qui détaillent nos revendications sur le site du MOC (www.moc.be) et celui du CIEP (www.ciep.be). Vous y trouverez également le mémorandum que le Mouvement et ses organisations constitutives (CSC, Mutualité Chrétienne, Vie Féminine, Equipes Populaires, JOC) ont présenté aux présidents de partis et à la presse le 12 mars dernier.



Culture

Comme mouvement social, le MOC défend une approche de la culture où les valeurs d'égalité et de justice sociale sont prioritaires pour que toutes et tous puissent exercer pleinement leurs droits démocratiques à la critique, à l'expression et au débat. C'est ce que nous appelons la démocratie culturelle.

L'éducation permanente, les centres culturels, les télévisions locales et la radio-télévision de service public, l'accès aux biens culturels et la pratique des arts sont autant de leviers pour y contribuer.

Emploi

Les effets concrets de la crise financière et économique sur la situation de l'emploi sont déjà bien visibles mais risquent de s'accroître dans les années à venir.

Conservier et développer l'emploi de qualité ne peut se faire que si on a une vision innovante et à moyen terme, dans une logique de solidarité et de développement durable, tout en investissant en urgence des moyens qui permettent de sauver ce qui peut l'être à court terme.

Energie

Nous devons oeuvrer à la construction d'une société moins dépendante en énergie et pauvre en carbone. Tel est l'enjeu prioritaire et le défi pour les années à venir. Pour tenter de l'atteindre trois conditions : une diminution de notre consommation énergétique globale, une évaluation approfondie de l'aide apportée aux filières d'énergie renouvelable et une réappropriation décentralisée, « citoyenne » et associative de l'accès aux ressources énergétiques.

Enfance

Toutes celles et ceux qui ont des enfants en ont fait l'expérience : concilier sa vie professionnelle (ou sa recherche active d'emploi) et l'éducation, la garde

ou l'accueil de ses enfants ne se fait pas sans difficulté.

Nous souhaitons que des solutions collectives, de qualité et accessibles à toutes les familles, soient mises en place pour répondre aux besoins nouveaux; des solutions basées sur la solidarité entre les personnes et garantissant le bien-être et l'épanouissement des enfants.

Enseignement

Dans le projet d'une société basée sur l'égalité, la solidarité, l'ouverture et le respect, l'école tient incontestablement une place centrale.

Pour le MOC, une école de service public, réellement égalitaire et émancipatrice, est un chantier largement inachevé. Un engagement collectif et des changements structurels sont nécessaires si l'on veut contrer efficacement les deux fléaux qui la menacent conjointement : sa dualisation et sa marchandisation.

Formation

La formation et l'insertion sociale et professionnelle doivent être conçues de façon large, dans le but de donner aux travailleurs et aux demandeurs d'emploi les outils et les atouts nécessaires (les compétences techniques, mais aussi le savoir et le savoir-être) pour affronter de manière autonome les mutations professionnelles et sociales à venir. Les dimensions citoyennes, culturelles et sociales doivent donc en faire partie intégrante.

Jeunesse

Les jeunes sont l'avenir, ils sont notre avenir... Mais où et comment les reconnaît-on comme acteurs responsables ? Où et comment leur permet-on de construire et déployer leur potentiel de citoyenneté ? Le soutien public aux organisations de jeunesse, l'engagement de tous les jeunes dans les associations et dans la vie culturelle et sociale doivent

Le Mouvement Ouvrier Chrétien défend le projet d'une société plus juste et plus solidaire, basée sur une sécurité et une qualité d'existence pour chacune et chacun, sur une meilleure répartition des richesses, sur des modes de consommation et de production plus respectueux de l'homme et de son environnement et sur une démocratie plus forte. Concrètement, nous vous proposons de mieux comprendre ces valeurs en découvrant, dans les lignes qui suivent, les grandes options que le MOC défend pour les prochaines législatures régionales, communautaire et européenne. C'est sur base de ces options que nous avons soumis 23 priorités à quatre grands partis politiques. ⁽¹⁾

être privilégiés et valorisés. Le renforcement des solidarités et de la prévention doit prendre le pas sur la répression et la stigmatisation des jeunes.

Logement

Nous partageons tous la conviction que disposer d'un logement est la base de l'intégration sociale... Nous pensons tous qu'un logement décent et accessible constitue la condition première pour accéder aux autres droits qui font la citoyenneté. Une politique de logement doit intégrer les réalités de vie actuelles (familles monoparentales, augmentation de l'espérance de vie, coût de l'énergie et des loyers,...) et permettre de faire respecter ce droit humain fondamental.

Mobilité

La mobilité est au centre de nombreux problèmes rencontrés par les citoyens. Les Régions sont compétentes pour les voiries régionales, la gestion des transports en commun (TEC et STIB) et soutiennent financièrement et administrativement les Communes dans le cadre de projets définis.

Comme autorités de tutelle des Communes, les Régions ont des leviers importants pour inciter les Communes à développer des projets ; elles ont aussi la responsabilité de créer les outils d'une politique de mobilité globale et cohérente, au-delà des compétences locales.

Santé

Nous aspirons à nous maintenir en meilleure santé possible et à ce que nous-mêmes et nos proches soient correctement soignés et aidés en cas de maladie ou en situation de dépendance éventuellement liée au grand âge. Ces aspirations au sujet de la santé montrent que le développement socioéconomique doit être davantage consacré à de tels services, financés par tous d'une manière solidaire et suffisante. ■

Priorités MOC						Commentaires MOC
Culture	Appliquer intégralement le décret éducation permanente et ses mécanismes de subventionnement.	OUI A l'application du décret à 100% et à l'indexation des subventions. Nous souhaitons évaluer le décret dans une optique de simplification, de transparence et d'allègement de la charge administrative.	OUI De manière progressive, avec évaluation de la mise en œuvre du décret, correction de ses faiblesses et simplification réelle des démarches administratives.	? Il faut réévaluer le décret et préciser les missions issues du décret éducation permanente.	OUI Le renforcement du secteur passe évidemment par un financement à 100% du décret.	Le MR ne répond pas à la question et ne dit pas ce qu'il entend par « évaluer le décret ».
	Renforcer l'éducation des jeunes aux médias – dans les missions de service public de la RTBF, dans les programmes scolaires et dans les actions des organisations de jeunesse et d'éducation permanente.	OUI Tant pour les jeunes que pour les adultes, en adaptant les moyens, en améliorant la formation des enseignants, en soutenant des projets extrascolaires, en promouvant l'expression médiatique grâce aux médias locaux.	OUI Sans oublier les autres citoyens et la formation des intervenants.		OUI	OUI Intensifier les expériences positives en matière d'éducation à la citoyenneté à l'école et notamment l'éducation aux médias. Par ailleurs, soutenir l'appropriation des nouvelles technologies par les jeunes, notamment via les écoles.
Emploi	Développer des emplois de qualité dans les services aux personnes et l'économie sociale.	OUI Le cdH s'engage à lever le moratoire relatif à l'agrément de nouvelles structures d'organismes d'insertion socioprofessionnelle afin d'assurer une offre de formation spécifique pour demandeurs d'emploi peu qualifiés. Priorité aux projets relatifs au développement durable et culturel.	OUI Bien sûr, d'autant plus que les services aux personnes et l'économie sociale permettent par ailleurs de répondre à des besoins de société importants.	OUI	OUI Le PS propose la création d'au moins 10.000 emplois de qualité supplémentaires dans le secteur non-marchand (prioritairement dans les secteurs de l'aide aux personnes et de l'accueil de l'enfance).	On aurait aimé que le MR en dise plus sur l'économie sociale et la façon dont il la conçoit.
	Soutenir la création d'emplois par l'investissement en recherche et développement dans les filières de l'environnement et du développement durable, et par la conclusion d'accords de branches.	OUI Conclure une alliance « emploi-environnement » ambitieuse, notamment en soutenant la recherche et développement dans les secteurs verts. Les accords de branches resteront le fondement de la politique énergétique régionale. Nous souhaitons également soutenir la recherche au sein des universités.	OUI Bien sûr, d'autant que les secteurs de l'économie verte rendent possible un triple dividende, pour l'économie, pour le pouvoir d'achat de la population et pour l'environnement et la santé. Ecolo veut favoriser la recherche dans les secteurs verts et un programme pluriannuel de recherche dans les énergies vertes.	OUI Il faut davantage de formations qualifiantes pour préparer l'économie verte aux défis de demain et à la relance verte.	OUI La crise économique est une occasion de concevoir un nouveau modèle de croissance économique durable, fondé notamment sur une alliance emploi-environnement. Nous proposons d'investir dans les secteurs d'avenir et dans la formation aux métiers verts et stimuler la recherche et l'innovation dans l'ensemble de ces secteurs.	Touchante unanimité... mais qui oserait dire « non » à la création d'emplois et à l'environnement, par les temps qui courent ?
Energie	Mettre en place une tarification progressive de la consommation de gaz et d'électricité (avec une part de consommation de base gratuite) et supprimer le système de compteurs à budget en Wallonie.	? La mesure est théoriquement séduisante, mais demande une analyse approfondie quant aux effets indirects qui pourraient défavoriser les consommateurs les plus faibles. De même, le cdH souhaite que les compteurs à budget soient une aide pour lutter contre le surendettement et non une contrainte. Le coût du placement de ces compteurs doit être nul pour le client.	OUI Pour toutes les énergies, en intégrant l'exigence de faire des offres de tarification progressive dans les obligations de service public.	? Tarification progressive : OUI ; part de consommation gratuite : NON car la gratuité est un leurre. Cette part sera nécessairement reportée sur les autres consommateurs qui, in fine payeront encore plus cher leur facture d'énergie. Supprimer le système des compteurs à budget : NON car il favorise la responsabilisation.	OUI Pour le PS, il faut veiller, dans un souci d'écologie sociale, à ce que cette tarification ne pénalise pas les personnes précarisées qui habitent dans un logement mal isolé. Avant d'évoquer une suppression des compteurs à budget, le PS demande une évaluation de ce dispositif.	Clairement, le PS et Ecolo sont pour une tarification progressive. Le cdH reste prudent et le MR, dans ses arguments, montre qu'il estime que chacun doit être responsable de sa consommation. Peu de solidarité dans cette dernière considération.
	Développer un dispositif intégré d'aides et d'incitants à l'isolation de l'habitat qui soit ciblé prioritairement vers les publics socialement défavorisés (en particulier ceux qui ne payent pas d'impôts).	OUI Le cdH souhaite poursuivre les investissements dans l'isolation des logements, en accentuant le ciblage des publics socialement défavorisés et en concrétisant les prêts énergétiques à taux zéro.	OUI La proposition de «Partenariat Public Ménages» offre au propriétaire ou locataire à bas revenus un audit, un prêt à taux zéro, le crédit d'impôts, des conseils énergétiques et la valorisation des primes avec plus de souplesse que les dispositifs existants.	? Les aides doivent être mieux ciblées pour rencontrer les objectifs de performance énergétique du bâtiment. Les mesures efficaces doivent être ciblées comme l'isolation des toits et le double vitrage plutôt que de limiter ces incitants à une certaine frange de la population qui ne paie pas d'impôts. Le MR privilégie la construction de logements publics à faible consommation d'énergie.	OUI Le PS veut une simplification et une évaluation des aides existantes, notamment en fonction de leur rapport coût-efficacité énergétique et de leur accessibilité aux personnes les plus sensibles aux augmentations des coûts énergétiques.	Tous sont d'accord pour soutenir l'isolation de l'habitat. La différence, c'est que le MR refuse de cibler les aides sur les publics les plus faibles économiquement pour qui les factures énergétiques représentent pourtant les coûts les plus lourds.
Enfance	Etendre l'offre, la qualité et la diversité de l'accueil avant et après l'école, sous une forme qui exclut le recours aux titres-services.	? Le cdH veut améliorer l'accueil en octroyant notamment un statut et un contrat de travail stable aux accueillant(e)s, en facilitant l'accès aux transports scolaires et en élargissant les plages horaires d'accueil. Il veut renforcer le FESC et développer le Maribel social dans le secteur. Il ne défend pas l'application automatique des titres-services mais, uniquement, un système spécifique géré par les services agréés par l'ONE.	OUI Ecolo propose de renforcer l'accueil extrascolaire « collectif » de proximité et de réfléchir à l'organisation d'un accueil de qualité, à la maison, pour la prise en charge des enfants le soir, ainsi que de revoir le dispositif « titres-services » (avec opposition explicite à l'élargissement des titres-services aux secteurs de l'enfance et de la petite enfance).	? Le MR prône l'extension de l'offre et de la qualité, par le recours aux titres-services.	OUI Le recours aux titres-services est difficilement accessible pour les bas et moyens revenus et très coûteux pour la collectivité au regard de la qualité et de l'offre d'accueil proposée. En revanche, pour le PS, il faut assurer une offre d'accueil de qualité avant et après les heures d'école là où il existe une demande.	Chacun plaide pour une meilleure couverture des besoins d'accueil en dehors des heures d'école. Mais, le MR, contrairement aux autres, plaide clairement pour le recours aux titres-services et le cdH conserve l'idée, mais sous une forme encadrée et conditionnelle.
	Ouvrir de nouvelles places d'accueil pour les plus petits, en crèche et auprès d'accueillantes bénéficiant d'un vrai statut complet de travailleuse, mais dans le cadre non-marchand.	OUI Au moins doubler l'offre. Le développement des services d'accueil doit se décliner en termes de nombre, d'accessibilité et de qualité. Le cdH est favorable à un statut complet de travailleur(euse) dans le cadre non-marchand, sur base volontaire et/ou de manière progressive en commençant par les nouvelles accueillantes.	OUI Ecolo propose de créer plus de 10.000 places d'accueil, en ouvrant des structures d'accueil de qualité dans chaque village / quartier ainsi que d'améliorer le statut et les conditions de travail du personnel du secteur de l'enfance.	? La mesure ne doit pas être limitée au seul cadre non-marchand puisque l'associatif et le public sont dans l'incapacité financière de répondre favorablement à court ou à moyen terme à la demande des familles. Le recours au privé s'avère donc indispensable pour couvrir les 13.000 places manquantes.	? Le PS est favorable à l'augmentation de places dans les crèches et chez les accueillantes en fonction des besoins. Ainsi, le PS veut créer 10.000 nouvelles places d'accueil sous la prochaine législature. Ces places doivent permettre à tous les parents de trouver une solution d'accueil adaptée à leurs besoins.	Le MR propose de recourir au privé, ce qui ne garantit pas l'accès pour tous. Seuls Ecolo et le cdH s'engagent clairement pour un véritable statut pour les accueillantes d'enfants.
Enseignement	Etablir un plan coordonné de réinvestissement et de revalorisation de l'enseignement technique et professionnel.	OUI Le cdH veut renforcer les filières techniques et professionnelles en réelles perspectives, en s'inspirant des CEFA. La coopération écoles entreprises aussi. Nous proposons de réorganiser les différentes filières en renforçant le tronc commun pour la maîtrise des compétences de base tout en créant des espaces pour sensibiliser les élèves du 1er degré commun aux métiers de la main et artistiques.	OUI Ecolo propose de redéployer l'enseignement qualifiant par la mobilisation des acteurs intermédiaires.	OUI	OUI Il faut revoir l'organisation, la structuration, l'offre et les moyens de l'enseignement qualifiant afin qu'il représente une filière d'excellence et un premier choix. Cela passe par des synergies accrues entre le monde du travail et l'enseignement, l'amélioration du continuum entre le qualifiant, l'enseignement de promotion sociale et la formation ou l'extension de la méthode de l'alternance à tout le qualifiant.	La réponse, certes positive, du MR, est pour le moins laconique sur un sujet aussi important.
	Mettre effectivement en œuvre des instances inter-réseaux de bassin scolaire et renforcer/élargir progressivement leurs compétences.	OUI Le cdH veut développer par zone, des « pôles de formation » inter-réseaux permettant de renforcer les partenariats et de mieux coordonner l'offre de formation et de mieux organiser la transition vers l'enseignement supérieur. Il veut améliorer le décret existant par des incitants qui n'engendrent aucun coût pour les établissements et la Communauté française.	OUI Ecolo propose de différencier les politiques pour qu'elles s'ajustent aux réalités des écoles et des territoires, ainsi que de passer du centralisme politique à la responsabilité collective.	NON Le MR estime qu'il faut respecter l'autonomie de chaque réseau mais au sein de chaque réseau chercher des rationalisations au plan des infrastructures et des offres d'enseignement.	OUI A l'avenir, le PS propose d'élargir progressivement cette expérience à d'autres zones. Sur base d'évaluations, ce système pourra également être adapté à d'autres niveaux et types d'enseignement.	Si cdH, Ecolo et PS partagent la revendication et envisagent d'élargir l'expérience déjà menée à Charleroi, le MR souhaite que des rationalisations soient effectuées à l'intérieur de chaque réseau. Ce qui ne peut être une garantie de progrès interne de qualité et d'efficacité.
Formation	Mettre en place au niveau régional les moyens de restaurer intégralement le droit au Congé Education Payé.	OUI Le cdH demande de moderniser encore le régime et d'augmenter le nombre d'heures de formation par travailleur, si possible avec l'aide des secteurs.	OUI En menant une politique plus ambitieuse en matière de formation des travailleurs et en demandant des efforts accrus des secteurs (plutôt qu'en transférant simplement cette charge aux Régions).	OUI	OUI Le financement du Congé Education Payé devrait être pleinement rétabli. Une des pistes pour assurer ce financement est de transférer la matière aux Régions ou aux Communautés. Le PS n'a pas d'a priori négatifs sur le transfert de cette matière, mais il convient d'être très attentif au maintien du rôle des partenaires sociaux.	Le « Oui » sec du MR mériterait, à tout le moins, quelques éléments explicatifs. Précisons que le MOC ne réclame pas nécessairement le transfert de la compétence, mais le rétablissement intégral du mécanisme, grâce, notamment à l'action des Régions.

Légende: **Oui** = le parti est d'accord avec la priorité du MOC - **Non** = le parti n'est pas d'accord avec la priorité du MOC - **?** = le parti ne répond

Priorités MOC	cdh	ecolo	MR	PS	Commentaires MOC	
Formation	Réajuster le plan de suivi des chômeurs en Régions vers un véritable accompagnement, respectueux des projets personnels, qui ne soit pas couplé à des mécanismes de sanction et d'exclusion.	? Un nouveau plan d'accompagnement d'envergure encore plus efficace, plus personnalisé, plus responsabilisé. Ce plan poursuivrait trois objectifs: la qualité de l'accompagnement, l'efficacité et la cohérence en augmentant la coordination entre les politiques fédérales et régionales.	OUI	? Le suivi doit consister en une mesure d'accompagnement efficace et menant à des résultats concrets. La sanction doit rester possible en cas d'inobservation des procédures de refus démontrés et répétés de la convention avec le service de l'emploi.	? Mais tout réajustement dépend du Gouvernement fédéral. Le PS est favorable à un réajustement, au minimum temporairement compte tenu de la crise, afin de tenir compte de l'offre réelle d'emplois par comité subrégional.	<i>Seul Ecolo partage pleinement l'ensemble de la revendication... C'est beaucoup moins clair dans les réponses des autres partis.</i>
Jeunesse	Renforcer le soutien politique, financier et matériel aux organisations de jeunesse.	OUI Notamment des aides l'aménagement des locaux, le centre de prêts de Naninne, la prise en compte de l'engagement volontaire des jeunes en tant qu'animateur pendant leur stage d'attente, le financement de la formation, la distribution de «chèques jeunesse» sur le modèle des «chèques sport», etc.	OUI Ecolo propose de soutenir les organisations de jeunesse et les lieux de participation des jeunes.	OUI 	OUI Le PS compte également mettre en place les instances de consultation que sont les agoras et des forums prévus par la réforme du Conseil de la Jeunesse. Il sera également attentif à ouvrir les politiques de jeunesse à de nouvelles initiatives afin de cadrer davantage avec les évolutions de la jeunesse.	<i>La jeunesse est un sujet qui fait manifestement consensus. Mais ce consensus cache des visions différentes des jeunes et de leur apport à la société. Se contenter de consulter les jeunes engage évidemment moins que faire en sorte qu'ils participent pleinement à la vie sociale. Quant au MR, une fois encore, on ne sait pas ce que son «oui» signifie exactement.</i>
	Valoriser l'apport des jeunes à la société, en passant par des politiques qui associent tous les secteurs en lien avec la jeunesse.	OUI Le cdh propose de donner la parole aux jeunes, soutenir leur représentation et leur prise de responsabilités, notamment au travers de structures consultatives au niveau communal et fédéral.	OUI Ecolo propose d'améliorer la cohérence des politiques de jeunesse en vue de favoriser leur participation et leur émancipation.	OUI	OUI Pour le PS, il faut notamment mettre en place un cadre de relation au niveau supra-local pour soutenir les collaborations entre acteurs et organiser les synergies lorsque c'est nécessaire.	
Logement	Développer le dispositif des AIS (Agences Immobilières Sociales) et augmenter leurs moyens, en vue notamment de renforcer leur travail d'accompagnement social.	OUI Il faut renforcer la confiance des propriétaires privés, notamment par des campagnes d'information. A Bruxelles, réduction à 0% du taux du précompte immobilier pour les biens gérés par une AIS.	OUI Ecolo propose de soutenir les AIS et de conventionner le parc privé.	OUI	OUI Le PS souhaite augmenter les moyens des AIS afin d'atteindre la prise en gestion de 500 logements par an d'ici à fin de la législature. Le PS veut également diminuer le seuil d'habitants requis pour pouvoir constituer une AIS.	
	Augmenter sensiblement l'offre de logement public, avec une répartition plus équilibrée sur l'ensemble du territoire.	OUI La priorité sera de mobiliser le patrimoine inoccupé et les terrains publics. A Bruxelles, les communes devront établir un plan communal du logement et construire un pourcentage minimum de logements à vocation sociale.	OUI En veillant à une réforme des mécanismes de financement afin d'éviter la déroute du secteur et une hausse des loyers. Ecolo veut prioritairement investir dans le logement public et propose d'assurer la pérennité financière du secteur.	NON Plutôt que d'augmenter le nombre de logements publics, le MR, dans un souci de pragmatisme, préfère augmenter le nombre de logements de qualité à loyers modérés via notamment le dispositif des AIS ou des PPP.	OUI Mais la priorité du PS va à l'accélération du rythme de construction des 2000 logements prévus chaque année. Il faut également prévoir des sanctions pour les communes qui refusent de développer des logements sociaux.	<i>Le «non» du MR est d'autant plus ferme qu'il prône, par ailleurs, une vente progressive de « l'entièreté du parc social ».</i>
Mobilité	Encourager l'usage des transports en commun par une offre élargie et par la simplification et l'uniformisation de l'accessibilité et développer les autres alternatives à la voiture individuelle : vélos, taxis collectifs, voitures partagées...	OUI Les alternatives à la voiture doivent être moins chères, plus rapides et plus conviviales. Il faut organiser la multimodalité dans la chaîne des déplacements, notamment via le ticket unique, l'amélioration des correspondances, la plateforme d'information multimodale, le réseau des points «voitures partagées», le RER, le tram à Liège, la finalisation du métro de Charleroi...	OUI L'objectif d'Ecolo est de développer et multiplier les initiatives qui permettent d'assurer un transfert modal de la voiture vers les transports en commun (train, bus, tram) et de favoriser les modes de transports « doux » (marche, vélo) ainsi que les modes alternatifs (taxis partagés et sociaux, voitures partagées, minibus de « rabattement » vers les gares...).	OUI En y ajoutant une meilleure accessibilité des personnes handicapées et en assurant un service minimum en cas de grève.	OUI Le PS propose d'améliorer l'offre des transports en commun ainsi que la complémentarité entre SNCB/TEC/STIB. Il encourage également la construction de parkings de dissuasion et propose d'augmenter les zones piétonnes, les pistes cyclables et l'utilisation de voitures partagées. Il faut aussi renforcer les liens entre vélo/voiture/voitures partagées et transports publics (multimodalité).	<i>Oui mais les moyens d'y arriver sont différents.</i>
	Inciter les entreprises à conclure des plans de mobilité pauvres en carbone.	OUI Ces plans devraient être établis tous les 4 ans et être discutés au sein du Conseil d'entreprise ou du CPPT. Ces plans peuvent aussi inclure l'octroi de primes de mode de déplacements «verts». Le cdh propose aussi d'instaurer la fonction de coordinateur de mobilité qui assurera la mise en place et la révision du plan.	OUI Ecolo propose d'augmenter le transfert modal sur les trajets domicile-travail et de revoir le régime fiscal des voitures de société, ainsi que de développer « Hypermobilité », une alternative durable à la voiture de société, ainsi que d'écologiser les flottes captives de véhicules.	OUI 	OUI Il s'agit d'une demande formulée par le PS dès 2007. De plus, le PS propose de mettre en place des plans de mobilité au profit des agents de la fonction publique.	
Santé	Renforcer les investissements dans le secteur du soutien aux personnes âgées, en privilégiant leur maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles et en améliorant la qualité des séjours en institutions.	OUI Sur le plan du maintien à domicile, nous souhaitons créer une «assurance-autonomie» reposant sur les principes de base de la sécurité sociale, développer des logements publics adaptables et modulables, notamment. Pour améliorer la qualité de l'hébergement et des services d'accueil, nous nous engageons à adapter la programmation des lits MR/MRS à la situation réelle et encourager la diversification, le développement et le financement de structures alternatives.	OUI Ecolo entend soutenir les familles et/ou les proches et lutter contre la violence envers les personnes âgées : - en développant les services d'aide à domicile ; - en offrant des lieux d'accueil ponctuels, en coordonnant le travail des services d'aide et celui des aidants proches.	OUI En y ajoutant la diversité de l'accueil des personnes âgées à prix abordables (résidences services, centres de jour et courts séjours).	OUI Nous proposons notamment d'encourager l'aménagement adéquat des logements, de poursuivre le soutien aux investissements pour favoriser le développement des initiatives d'habitats groupés et supervisés de type «résidences services», de poursuivre les efforts d'investissement dans les MR/MRS, d'adapter les infrastructures afin de garantir un maximum de chambres individuelles dotées des commodités modernes...	<i>Ndlr</i> <i>MR = Maison de repos MRS = Maison de repos et de soins</i>
	Mener une politique de prévention concertée et volontariste, en vue de réduire les inégalités sociales en matière de santé en ciblant certains publics comme les enfants, les jeunes et les adolescents, les personnes âgées, les primo-arrivants.	OUI Le cdh veut promouvoir la prévention et rendre l'acte préventif moins cher (renforcer l'accessibilité des centres de planning familial, développer les relais santé et des maisons médicales, former des professionnels de la santé aux spécificités des personnes démunies). Le cdh souhaite renforcer la prévention auprès des enfants et des jeunes des familles vulnérables.	OUI Le programme est très attentif aux inégalités et aux fragilités spécifiques. Des axes plus thématiques y sont aussi développés qui soutiennent le même souci. Ainsi la prévention des suicides ou encore les politiques relatives à la vie affective et sexuelle (plus spécifiquement à l'égard des préadolescents et des adolescents), ou la lutte contre les assuétudes.	OUI Pour une politique de prévention visant à réduire les inégalités sociales, mais pas en excluant les 35-55 ans comme cela est proposé.	OUI Il est indispensable de mener des politiques ciblées à l'égard de ces publics. En ce qui concerne les primo-arrivants, le PS propose la mise en place d'un véritable parcours d'accueil pour fournir aux personnes le soutien et les informations nécessaires pour mener leur vie en toute autonomie.	<i>Visiblement, le MR n'a pas compris que « cibler » un public spécifique ne revient pas à exclure les autres catégories de population.</i>
Europe	Établir un mécanisme imposant aux Etats membres d'octroyer un revenu minimum qui atteigne ou dépasse le seuil de pauvreté (60% du revenu médian du pays).	OUI Par une coopération renforcée, qui prendrait appui sur les 9 pays qui ont signé le manifeste « un nouvel élan pour l'Europe sociale ».	OUI Pour faire de l'Europe un levier d'émancipation sociale et économique, Ecolo propose de mettre au cœur de l'agenda politique la lutte contre le dumping social.	OUI Pour négocier, à 27, des convergences, comme pour toute forme de protection sociale.	OUI. A un accord européen sur les salaires, garantissant un salaire égal à travail égal et prévoyant l'établissement d'un salaire minimum décent dans tous les Etats membres, soit par la loi, soit par la négociation collective.	<i>Le MOC réclame un revenu minimum garanti, ce n'est pas la même chose qu'un salaire minimum. De plus, le MR s'engage sur la négociation, pas sur l'objectif...</i>
	Développer une politique commune d'asile et d'immigration qui ne soit pas dictée par des logiques économiques, mais par des objectifs sociaux et de respect des droits de l'Homme.	? La priorité est d'agir sur les causes de la migration, même si les effets de cette action ne seront visibles qu'à long terme. Nous appelons à la coordination des politiques d'intégration reposant sur l'idée de réciprocité entre les immigrants et les résidents, en fonction des droits et devoirs de chacun.	OUI Pour protéger les droits fondamentaux et renforcer le contrôle démocratique des institutions, Ecolo propose de sortir du paradigme utilitariste et répressif.	OUI A une immigration régulée, respectueuse d'objectifs sociaux et des droits de l'Homme (carte bleue européenne).	OUI A une vision progressiste et humaine des migrations : Il faut attaquer la problématique en amont ; amplifier les accords de partenariat entre l'UE et les pays d'émigration et de transit ; élaborer des règles communes pour l'immigration légale et garantir les droits des migrants ; lutter contre l'immigration clandestine ; systématiser les politiques d'égalité et de citoyenneté.	
	Garantir le maintien hors du marché libéral de services d'intérêt général comme l'enseignement, la santé... et garantir aux Etats membres le droit à l'exception culturelle.	OUI Nous défendons l'existence d'une directive sur les services d'intérêt général et nous proposons de créer le poste de Commissaire en charge des services d'intérêt général qui serait responsable de développer ce pilier du modèle social européen. Nous réaffirmons, entre autres, que l'enseignement supérieur est un service d'intérêt général. Au niveau de l'OMC, nous soutenons la position de l'Europe qui ne comporte aucune offre de libéralisation européenne des services de l'éducation, de la santé, de la culture ou de l'audiovisuel.	OUI Pour faire de l'Europe un levier d'émancipation sociale et économique, Ecolo veut faire adopter un cadre juridique en faveur du déploiement des services d'intérêt général et mettre au centre du débat politique belge sur l'Europe l'enjeu de la définition des missions d'intérêt général.	OUI Pour isoler les services d'intérêt général et garantir le droit à l'exception culturelle.	OUI Le PS demande une évaluation sociale des libéralisations déjà réalisées au niveau européen, qui soit accompagnée de mesures visant à corriger les défaillances de la libéralisation et, le cas échéant, de propositions visant à encadrer le marché voire à autoriser le retour à des monopoles publics ou l'intervention des autorités publiques sur le marché considéré.	

Ces petites nuances qui font les grandes différences

Le tableau comparatif des réponses des 4 partis à nos priorités politiques pourrait renforcer l'idée selon laquelle « tous les partis se ressemblent ». Ecolo est d'accord avec nos 20 propositions, le PS avec 18 d'entre-elles, le cdH avec 17 et le MR avec 12 priorités sur 20. Pourtant, on aurait tort de s'arrêter à ces accords de façade sans voir les différences ; des nuances qui révèlent des projets de société parfois bien différents.

Il est plutôt rassurant de constater que les quatre grands partis politiques que nous avons interrogés sont d'accord sur quelques gros enjeux, quelques dossiers prioritaires pour le bien-être des Wallon(ne)s et des Bruxelloi(se)s. Ces priorités sont d'autant plus urgentes que la crise économique est passée par là. Tout le monde est évidemment d'accord pour développer l'emploi. Et même, ce qui est plus nouveau, l'emploi dans le secteur environnemental et les économies d'énergie. De même, aucun parti n'oserait nier qu'il faut ouvrir plus de places d'accueil des enfants, valoriser l'enseignement technique et professionnel, encourager l'usage des transports en commun, soutenir la jeunesse et améliorer les conditions d'existence des personnes âgées... !

Mais ne nous y trompons pas, les partis ne sont pas d'accord sur tout. Les différences restent nombreuses. Elles apparaissent moins dans les objectifs que dans les moyens d'atteindre ces objectifs. Et c'est normal. Les matières gérées par les Régions et par la Communauté française sont souvent plus concrètes, plus proches des préoccupations des citoyens (logement, enseignement,...) et moins symboliques que les compétences fédérales (impôt, sécurité sociale,...). Elles sont donc, au premier regard, moins révélatrices de clivages idéologiques, mais ce n'est qu'une apparence...

Des objectifs différents

Si les quatre grands partis démocratiques sont donc d'accord, par exemple, d'éduquer aux médias, de valoriser l'enseignement qualifiant, de soutenir les organisations de jeunesse, de renforcer les agences immobilières sociales, d'élargir l'offre de transports en commun, ces quatre partis se distinguent néanmoins sur d'autres priorités. Le MR ne veut pas entendre parler de réguler l'offre d'enseignement dans une région en créant des synergies entre les différents réseaux d'enseignement. Sa seule préoccupation est de rationaliser, au sein de chaque réseau, sans se préoccuper de ce que font les autres.

De même, seul le MR refuse d'augmenter l'offre de logements publics. Pour lui, la solution à la crise du logement passe par la construction de logements « à loyer modéré » gérés par le privé. Il ne précise pas où et comment il compte loger les personnes et les familles aux revenus les plus bas.

Enfin, le parti de Didier Reynders veut recourir aux titres-services (déductibles des impôts) pour assurer la garde des enfants avant et après l'école. Des « nounous » qui garderont les enfants et les aideront dans les devoirs et peut-être priées de faire le nettoyage, la vaisselle, le repassage et le souper en même temps, voilà une proposition qui ne pose aucune difficulté au MR... et qui ne semble pas être totalement rejetée par le cdH. Celui-ci entend toutefois cadrer et conditionner fortement un tel dispositif (formation, par exemple).

Ecolo et le PS y sont opposés et entendent, au contraire, améliorer l'accueil collectif.

Des voies divergentes pour y aboutir

Et même quand ils s'accordent sur les objectifs, les partis ne sont pas toujours d'accord sur la façon d'y arriver. Le MR, par exemple, ne voit pas l'intérêt de subventionner davantage de places. Pour lui, il faut encourager la création de crèches privées et soutenir les accueillantes indépendantes. Le MR oublie de dire que seules les familles les plus aisées pourront payer le prix de ces nouvelles places. Rappelons que chez les accueillantes « conventionnées » et dans les crèches agréées par l'ONE, les parents paient en fonction de leur revenu.

Un autre exemple : la tarification du gaz et de l'électricité. Si le MR se dit d'accord pour instaurer une tarification progressive selon laquelle plus on consomme et



L'Europe s'occupe de nous...

... occupons-nous de l'Europe

Aux trois « questions européennes » posées aux partis francophones, les réponses sont toutes positives. Du moins sur le principe, car d'importantes nuances sur le « comment » apparaissent, ainsi d'ailleurs que des questions sur les stratégies à mettre en œuvre.

En ce qui concerne la politique d'asile et d'immigration, on notera la préférence du MR pour une « immigration régulée, respectueuse d'objectifs sociaux et des droits de l'Homme ». La référence au projet de carte bleue européenne est toutefois étrange, dans la mesure où celle-ci ne concerne que l'immigration économique hautement qualifiée. Le cdH insiste sur la coordination des politiques d'intégration et l'action sur les causes de l'immigration. Le PS développe encore d'autres aspects de cette question (droits des migrants, accords de partenariat entre l'UE et les pays d'émigration et de transit, etc.), tandis qu'Écolo dit vouloir « sortir du paradigme utilitariste et répressif ».

plus le prix que l'on paye sera élevé, il s'oppose à deux mesures favorables aux personnes ayant les plus faibles revenus : la suppression des compteurs à budget en Wallonie et l'instauration d'une part de consommation de base gratuite pour tous. Pour le compteur à budget, les libéraux estiment, comme le cdH d'ailleurs, qu'il responsabilise les personnes, quitte à renforcer leur précarité. Et pour la part gratuite de consommation de base, ils pensent que cela léserait les « autres » consommateurs. Les « autres » étant ceux qui surconsument sans compter (par exemple, pour chauffer une piscine privée) puisque leurs moyens le leur permettent.

Bref, des projets de société différents

Finalement non, les programmes des partis ne se ressemblent pas. Les exemples pointés ci-dessus le démontrent : si les 4 partis interrogés peuvent s'accorder sur certains objectifs, ils défendent des projets de société et des manières de « vivre ensemble » différents. Et même très différents entre Ecolo, PS, et cdH d'une part, et MR d'autre part.

La première différence se marque dans la méfiance que le MR développe systématiquement vis-à-vis des services publics. Pour les libéraux, rien ne vaut l'initiative privée : qu'il s'agisse de garder les enfants ou de loger les gens, pour reprendre nos exemples, les libéraux semblent convaincus que des entreprises privées seront plus efficaces que des structures publiques. Mais ils ne se soucient pas de savoir si les utilisateurs auront ou non les moyens de payer ces biens et services privés...

La seconde différence porte sur le choix d'une société solidaire ou plus individualiste. Les libéraux placent l'individu au centre et en concurrence avec les autres. Du coup, ils se méfient des initiatives et des structures collectives (des titres-services plutôt que de l'accueil collectif) et s'obstinent à renvoyer les individus face à leurs propres responsabilités. Le MR oublie seulement que tous les individus n'ont pas eu les mêmes chances, n'ont pas les mêmes ressources et n'ont donc pas les mêmes moyens d'agir...

Le MR a beau avoir écrit « social » après « libéralisme », son programme s'adresse avant tout à celles et ceux qui ont les moyens... de consommer, d'investir, de déduire des impôts. Autant s'en souvenir. ■

Qui sommes-nous ?



Le Mouvement Ouvrier Chrétien est un mouvement social actif dans l'ensemble des régions de Wallonie et à Bruxelles. Il a pour vocation de développer un projet de société basé sur la solidarité et l'égalité :

- par l'éducation populaire (dans le sens de la démocratie culturelle) ;
- par l'action collective (par la démocratie participative et citoyenne) ;
- et par la lutte contre les exclusions de toute nature.

Le MOC rassemble et est le porte-parole politique d'organisations du monde populaire et du mouvement ouvrier. Il affirme un message d'ouverture, de pluralisme et de tolérance.

Ses organisations constitutives sont :

- la **CSC** - La Confédération des syndicats chrétiens compte 1,6 million de membres. Elle regroupe des ouvriers, employés et cadres du secteur marchand et non marchand, des entreprises privées et du secteur public ;
- l'Alliance nationale des **Mutualités Chrétiennes** est l'organisateur d'assurance sociale contre la maladie et l'invalidité le plus important de Belgique. Elle compte 4,5 millions de membres ;
- **Vie Féminine** - Mouvement féministe d'action interculturelle et sociale qui rassemble 15.000 femmes d'âge et de cultures différents autour d'un projet d'émancipation ;
- les **Equipes populaires** forment un mouvement d'éducation permanente qui compte 120 équipes actives en Communauté française ;
- la **JOC** - La Jeunesse ouvrière chrétienne s'adresse aux jeunes des milieux populaires ;
- le groupe **ARCO** est la coopérative financière issue du MOC et de l'ACW.



Le Centre d'Information et d'Éducation Populaire (**CIEP**) est chargé des activités éducatives et culturelles du Mouvement Ouvrier Chrétien.

Organisé en équipes régionales et communautaires, le CIEP appuie les activités du MOC à travers la formation des cadres, permanents et militants des organisations sociales et éducatives qui le constituent.

Avec le souci de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

L'originalité du CIEP réside essentiellement dans sa philosophie de travail et dans son expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'Éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Avec le soutien



Service Éducation permanente

et de la SCRL Mouvement Social